

Française : Garantie limitée consommateur européen de deux ans - mobilier

La présente garantie limitée du Produit vous est accordée pour le Produit par Amazon EU Sàrl, sise au 5 Rue Plaetis, L-2338 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg (immatriculée au Luxembourg sous le n° B 101818, au capital en actions de 37 500 €, titulaire de l'autorisation commerciale n° 104408), en votre qualité d'acheteur à Amazon EU Sàrl du ou des produits mobiliers de marque Amazon (le « Produit »).

Si vous êtes un consommateur, les droits qui vous sont conférés par la présente garantie limitée sont accordés avec tous les droits et recours qui s'y ajoutent et que la législation et la réglementation en matière de protection des consommateurs vous attribuent et n'ont pas d'incidence sur les droits qui vous sont accordés par la loi et applicables aux consommateurs de votre pays. Au cas où le Produit serait défectueux ou s'il n'est pas conforme aux Conditions d'Utilisation et de Vente, vous pouvez déposer une réclamation basée sur le droit de la consommation ou la présente garantie limitée.

En plus des droits qui vous sont reconnus par la loi en qualité de consommateur, nous vous garantissons le Produit contre tout vice de pièce et main d'œuvre dans le cadre d'une utilisation normale par un consommateur, à la livraison et durant une période de deux ans à compter de la date de livraison.

Si le Produit présente un défaut pendant la période de garantie de deux ans et si vous souhaitez utiliser la présente garantie limitée, nous vous demanderons de suivre les instructions de renvoi du Produit que nous vous communiquerons et prendrons l'une des mesures suivantes : (i) nous remplacerons le Produit (ou, le cas échéant, une partie de celui-ci) par un produit identique ou équivalent à celui que vous avez acheté (ou nous fournirons une pièce de rechange pour veiller à ce que le Produit soit le même que le Produit que vous avez acheté, ou à ce qu'il soit équivalent à celui-ci) ; (ii) nous réparerons le produit ; ou (iii) nous vous rembourserons la totalité ou une partie du prix d'achat du Produit. En raison des progrès technologiques et de la disponibilité du Produit, il se peut que le Produit de remplacement diffère légèrement du Produit original que vous avez acheté et qu'il ait un prix de vente inférieur. Nous vous enverrons un autocollant de retour gratuit vous permettant de renvoyer le Produit ou alors nous vous rembourserons, à notre convenance, vos frais raisonnables de retour du Produit. Consultez notre politique en matière de retours pour en savoir plus sur les coûts et les méthodes de retour des produits à l'adresse suivante :

https://www.amazon.fr/gp/help/customer/display.html/ref=hp_left_v4_sib?ie=UTF8&nodeId=201819200.

Les pièces ou Produits de remplacement et réparés qui vous sont fournis en vertu de la présente garantie limitée ne seront envoyés qu'à des adresses situées dans l'Union européenne et des adresses de pays membres de l'Association européenne de libre-échange, lorsque le Produit concerné peut être vendu à des consommateurs de ces pays. La présente garantie limitée s'applique à tout Produit de remplacement ou pièce détachée ou à toute réparation, pendant la partie restante de la période de garantie initiale ou pendant les 90 jours suivant le jour où il ou elle vous est envoyé, étant précisé que la période la plus longue l'emportera. Nous redeviendrons propriétaires de l'ensemble des pièces détachées et des Produits que vous nous retournerez et au titre desquels nous vous rembourserons ou enverrons un remplacement. **Si vous ne nous renvoyez pas le Produit endommagé, la totalité du prix de vente au détail du Produit de remplacement pourra vous être facturée. Pour en savoir plus, consultez notre politique de retours ci-dessus.**

La présente garantie limitée n'est applicable que dans l'Union européenne et les pays membres de l'Association européenne de libre-échange où les Produits peuvent être vendus à des consommateurs y étant domiciliés. La présente garantie ne sera pas applicable à un vice du Produit causé par l'usure normale, un accident, un usage inapproprié, une imprudence de votre part ou d'un tiers, un incendie ou d'autres causes externes (à l'exclusion d'un incendie causé par un Produit non conforme), des altérations ou une réparation, un usage commercial ou à but lucratif ou un usage fait du Produit d'une manière que nous ne recommandons pas dans un manuel d'instructions, des conditions d'utilisation ou un document similaire.

Comment bénéficier de ce Service

Si vous souhaitez recevoir des instructions sur les moyens permettant de bénéficier du service accordé par la présente garantie limitée, contactez notre service client par téléphone ou chat. Vous obtiendrez les coordonnées de notre service client en cliquant sur le bouton « Contactez-nous » figurant dans la section « Aide » du site Internet d'Amazon à partir duquel vous avez acheté le Produit. Vous aurez ensuite la possibilité de contacter le service client par chat ou de lui demander de vous rappeler. Consultez <https://www.amazon.fr/contact-us>.

Le service client est susceptible de vous poser des questions pour déterminer si vous répondez aux conditions permettant de bénéficier de cette garantie limitée ; dans l'affirmative, des instructions de renvoi du Produit défectueux vous seront données. Si nous vous envoyons un Produit de remplacement ou réparons votre Produit, nous paierons les frais dus pour vous envoyer le Produit de remplacement ou réparé. Vous pouvez consulter la page du Centre d'Assistance chargé des Retours https://www.amazon.fr/gp/help/customer/display.html/ref=hp_gt_w_rr_rr?nodeId=201819090. Au cas où les Conditions d'Utilisation et de Vente et la présente garantie limitée ne seraient pas compatibles, cette dernière doit l'emporter.

Limites supplémentaires

Aucune stipulation de la présente garantie n'exclut ni ne limite la responsabilité pesant sur nous dans les cas suivants :

- (a) les préjudices qui sont la conséquence prévisible d'une violation de garantie de notre part ou de toute autre violation d'obligations contractuelles nous étant imputable ;
- (b) un décès ou un préjudice corporel causé par un agissement ou une omission de notre part ;
- (c) une faute intentionnelle ou lourde ; et
- (d) des préjudices découlant d'une fraude nous étant imputée.

En présence de dommages causés par un défaut ou des marchandises dont la description n'est pas exacte, nous ne pourrions pas limiter la responsabilité qui, dans de telles circonstances, pèsera sur nous. Pour en savoir plus sur les droits qui vous sont accordés par la loi, veuillez contacter l'autorité pour les consommateurs la plus proche de votre domicile, *Trading Standards Department*, un *Citizens' Advice Bureau* ou l'organisme compétent en matière de droits des consommateurs.

Cette garantie limitée vous attribue des droits spécifiques reconnus par la loi ; il se peut que vous soyez titulaire d'autres droits variant d'un pays à l'autre. Veuillez consulter, sous l'intitulé visant votre pays, les dispositions particulières le concernant.

DISPOSITIONS PARTICULIÈRES APPLICABLES AUX CONSOMMATEURS DOMICILIÉS EN FRANCE

En sa qualité de fournisseur, Amazon demeure responsable au titre des garanties impératives prévues par le droit français et incluant la garantie légale contre les vices cachés stipulée par les articles 1641 à 1648 et 2232 du Code civil français et l'application de la garantie légale de conformité stipulée par les articles L.217-4 à L.217-12 du Code de la consommation français.

Lorsqu'un consommateur prend des mesures sur le fondement d'une garantie légale de conformité, il peut :

- disposer, à compter de la livraison du produit, d'un délai de deux ans pour agir ;
- choisir entre la réparation ou le remplacement du produit, sous réserve des conditions sur le coût énoncées par l'article L. 217-9 du Code de la consommation français ;
- et n'est pas tenu d'avoir à prouver le manque de conformité du produit pendant la période de deux ans courant après sa livraison (et, s'agissant des produits d'occasion, pendant la période de six mois courant après la livraison du produit).

La garantie légale de conformité s'applique indépendamment de la garantie limitée de deux ans qui est offerte.

En outre, le consommateur peut décider d'invoquer la garantie légale relative aux défauts cachés au sens de l'article 1641 du Code civil français. Dans ce cas, le consommateur peut s'appuyer sur l'article 1644 du Code civil français pour choisir entre l'annulation de la vente et une réduction du prix de vente.

Article L. 217-4 du Code de la consommation français

Le Vendeur doit livrer un bien conforme au contrat et répond des défauts de conformité existant lors de la délivrance. Il répond également des défauts de conformité résultant de l'emballage, des instructions de montage ou de l'installation lorsque celle-ci a été mise à sa charge par le contrat ou a été réalisée sous sa responsabilité.

Article L. 217-5 du Code de la consommation français

Le bien est conforme au contrat :

1. s'il est propre à l'usage habituellement attendu d'un bien semblable et, le cas échéant :
 - s'il correspond à la description donnée par le vendeur et possède les qualités que celui-ci a présentées à l'acheteur sous forme d'échantillon ou de modèle ; et
 - s'il présente les qualités qu'un acheteur peut légitimement attendre eu égard aux déclarations publiques faites par le vendeur, par le producteur ou par son représentant, notamment dans la publicité ou l'étiquetage ; ou
2. s'il présente les caractéristiques définies d'un commun accord par les parties ou est propre à tout usage spécial recherché par l'acheteur, porté à la connaissance du vendeur et que ce dernier a accepté.

Article L. 217-12 du Code de la consommation français

L'action résultant du défaut de conformité se prescrit par deux ans à compter de la délivrance du bien.

Article L. 217-16 du Code de la consommation français

Lorsque l'acheteur demande au vendeur, pendant le cours de la garantie commerciale qui lui a été consentie lors de l'acquisition ou de la réparation d'un bien meuble, une remise en état couverte par la garantie, toute période d'immobilisation d'au moins sept jours vient s'ajouter à la durée de la garantie qui restait à courir. Cette période court à compter de la demande d'intervention de l'acheteur ou de la mise à disposition pour réparation du bien en cause, si cette mise à disposition est postérieure à la demande d'intervention.

Article 1641 du Code civil français

Le vendeur est tenu de la garantie à raison des défauts cachés de la chose vendue qui la rendent impropre à l'usage auquel on la destine, ou qui diminuent tellement cet usage que l'acheteur ne l'aurait pas acquise, ou n'en aurait donné qu'un moindre prix, s'il les avait connus.

Article 1648, paragraphe 1, du Code civil français

L'action résultant des vices rédhibitoires doit être intentée par l'acquéreur dans un délai de deux ans à compter de la découverte du vice. La période de deux ans de la garantie commerciale limitée sera prolongée d'au moins sept jours pour tenir compte de la période de réparation pendant laquelle vous n'avez pas pu utiliser le Produit, mais sans affecter les droits cités ci-dessus et qui vous sont accordés par la loi.

DISPOSITIONS PARTICULIÈRES APPLICABLES AUX CONSOMMATEURS DOMICILIÉS EN ALLEMAGNE

En Allemagne, les droits prévus par la loi sont énoncés par les sections 434 et suivantes, ainsi que les sections 474 et suivantes du Code civil allemand (Bürgerliches Gesetzbuch) et sont applicables dès le moment où le risque est transféré (« bei Gefahrübergang »).

DISPOSITIONS PARTICULIÈRES APPLICABLES AUX CONSOMMATEURS DOMICILIÉS EN ITALIE

En vertu de la loi italienne, votre garantie légale dure deux ans à compter de la date de livraison, et vous pouvez exercer vos droits en vertu de la garantie légale en relation avec un vice découvert à n'importe quel moment au cours de la période de garantie légale de deux ans, à condition que vous informiez Amazon du vice pertinent dans un délai de deux mois suivant sa découverte.

DISPOSITIONS PARTICULIÈRES APPLICABLES AUX CONSOMMATEURS DOMICILIÉS EN ESPAGNE

En droit espagnol, vos droits de consommateur en cas de défaut de conformité du Produit ou en vertu d'une garantie légale peuvent être exercés pendant une période de deux ans courant dès la date de livraison. La présente garantie limitée n'a pas d'incidence sur votre aptitude à exercer vos droits de consommateur.

Si vous souhaitez déposer une réclamation au sujet de la présente garantie limitée de deux ans, veuillez contacter notre centre de service client. Vous obtiendrez les coordonnées de notre service client en cliquant sur le bouton « Contactez-nous » figurant dans la section « Aide » du site Internet d'Amazon à partir duquel vous avez acheté le Produit. Vous aurez ensuite la possibilité de contacter le service client par chat ou de lui demander de vous rappeler. Consultez <https://www.amazon.fr/contact-us>.

DISPOSITIONS PARTICULIÈRES APPLICABLES AUX CONSOMMATEURS DOMICILIÉS AU ROYAUME-UNI

La présente Garantie limitée n'a pas d'incidence sur les droits prévus par la loi, que vous êtes fondé à invoquer en cas de manque de conformité du Produit ou s'il présente un défaut et qui incluent la garantie légale s'appliquant pendant la durée de vie prévue du Produit.